



Liberté • Égalité • Fraternité
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

PRÉFET DE L'ARDÈCHE

Préfecture
Cabinet du Préfet

Privas, le 12 DEC. 2014

Affaire suivie par : Luzia FERRIER
☎ 04.75.66.50.18
☎ 04.75.66.50.37
✉ : pref-ordre-public@ardeche.gouv.fr

Le Préfet de l'Ardèche

à

Messieurs les Maires du département

Objet : prévention de la délinquance

La prévention de la délinquance fait partie des politiques prioritaires du Gouvernement dont la nouvelle stratégie pour 2013-2017 en détermine les grandes orientations dans le cadre de 3 programmes d'actions

- 1 – La prévention de la délinquance chez les jeunes particulièrement exposés ;
- 2 - La prévention des violences faites aux femmes, des violences intra-familiales, l'aide aux victimes ;
- 3 – L'amélioration de la tranquillité publique

La mise en œuvre de ces actions requièrent un partenariat local renforcé impliquant l'Etat au plan territorial, les départements et les communes.

Afin de faciliter la mise en œuvre au plan local de la stratégie nationale de prévention de la délinquance, un ouvrage « Le maire et la prévention de la délinquance » est disponible sur le site internet du secrétariat général – comité interministériel de prévention de la délinquance (SG-CIPD) :

<http://www.prevention-delinquance.interieur.gouv.fr/>.

Cet ouvrage a vocation à exposer les différents outils et modalités permettant la mise en œuvre de vos compétences.

Le Préfet,

Bernard GONZALEZ